

## 6.17 OPTIMISER LES FILIÈRES STRATÉGIQUES : LE CAPITAL NATUREL

« L'important n'est pas que la capital ait été produit, mais qu'il ait été reproduit »,

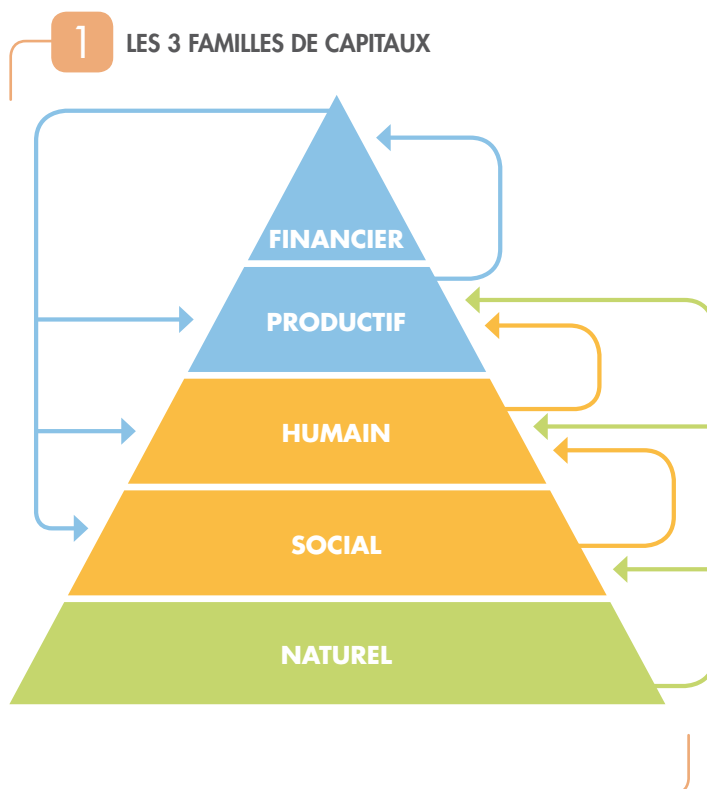
Friedrich Von Hayek [1899 – 1992]  
Prix Nobel d'économie en 1974.

### 6.17.1 Le contexte

Le développement de la Nouvelle-Calédonie est historiquement centré sur l'exploitation d'une partie de son capital naturel : le nickel. Un chapitre entier est consacré au nickel, tant dans sa dimension économique qu'environnementale ou sociale<sup>(1)</sup>. Nous traiterons ici des autres possibilités offertes par le capital naturel hors nickel de la Nouvelle-Calédonie.

#### a. Éléments d'introduction sur le capital naturel

L'expression « valoriser le capital naturel » (ou de « capitalisme naturel ») traduit le fait que l'économie ne dépend pas uniquement du capital financier<sup>(2)</sup>, mais également du capital humain<sup>(3)</sup> et du capital naturel. Cette vision plus intégrée de la gestion des systèmes pour en garantir la pérennité, correspond à la notion de développement durable tel qu'énoncée initialement dans le rapport Brundtland<sup>(4)</sup> en 1987.



(1) Chapitre 6.13.

(2) Nécessaire pour investir, innover et se développer.

(3) La somme des compétences, savoir-faire et savoir-être qui sont mobilisés.

(4) « Un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », rapport de la commission Brundtland, 1987.

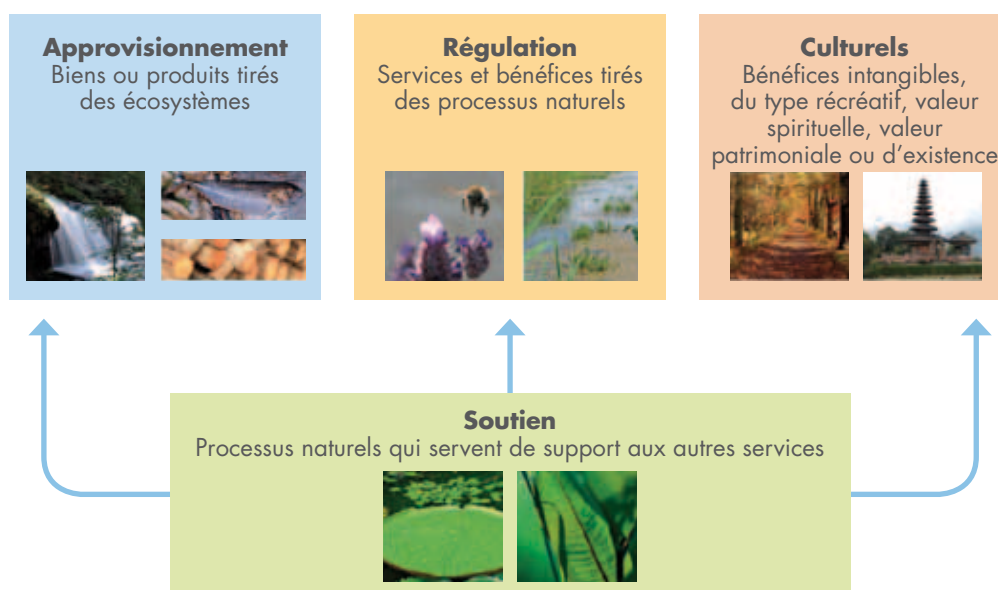
Le capital naturel recouvre la richesse liée à l'existence et à l'exploitation d'un stock de ressources naturelles : ressources fossiles non renouvelables et ressources renouvelables issues de la production des écosystèmes, sous forme de biens et services rendus par les écosystèmes.

Une étude conduite sous l'égide de l'ONU<sup>(5)</sup> mettait en évidence quatre types de services écosystémiques : les services d'approvisionnement (ou de prélèvement qui

conduisent à des biens appropriables : les aliments, l'eau, les matériaux, les bioénergies, etc.), les services de régulation (par exemple, les abeilles qui contribuent à la pollinisation ou les crues des rivières qui contribuent à la fertilisation des sols, etc.), les services culturels (bénéfices intangibles, comme la beauté des paysages, l'inspiration créative, etc.) et les services de soutien (comme le climat, la photosynthèse, etc.)<sup>(6)</sup>

## 2

### LES BIENS ET SERVICES RENDUS PAR LA NATURE



source : Institut Inspire, 2012

Si les services d'approvisionnement (ou de prélèvement) sont couramment évalués<sup>(7)</sup>, l'évaluation des autres services écosystémiques est beaucoup plus récente, et souvent plus problématique : « La plupart des bienfaits fournis par les écosystèmes sont indirects et résultent de processus écologiques complexes, qui impliquent bien souvent des délais importants, ainsi que des changements non linéaires (...). Il est

difficile de prévoir l'impact des pressions sur les écosystèmes, notamment le rôle de chaque espèce, l'importance des niveaux globaux de biodiversité, le lien entre les composantes physiques et biologiques des écosystèmes, ainsi que les conséquences sur la fourniture des services<sup>(8)</sup>. »

(5) Millenium Ecosystem Assessment, ONU, 2005.

(6) Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes, Centre d'analyse stratégique, avril 2009.

(7) Prix sur les états du marché, cours internationaux des matières premières, etc.

(8) L'économie des écosystèmes et de la biodiversité, Pavan Sukhdev, rapport pour la Communauté Européenne, 2008.

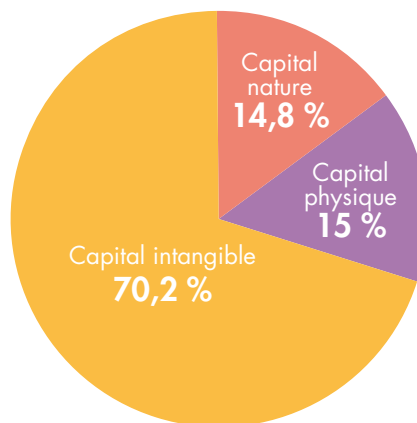
L'examen, à l'échelle mondiale, de la façon dont sont répartis les bénéfices des services écosystémiques montre également que bien souvent les bénéficiaires ne sont pas ceux qui doivent supporter les coûts de la conservation<sup>(9)</sup>. C'est ainsi que l'évaluation de la richesse véritable<sup>(10)</sup> d'un pays fait maintenant l'objet de nombreuses études<sup>(11)</sup> (et de quelques controverses compte tenu de la difficulté de l'évaluation et de la multiplicité des échelles d'interactions).

L'évaluation, en particulier monétaire, des services écosystémiques est devenu un outil essentiel pour reconfigurer la façon dont la nature peut être appréhendée, en particulier vis-à-vis des décideurs, de par le langage commun que cela crée, en utilisant des notions économiques<sup>(12)</sup>. Cette première utilisation de la valorisation des services écosystémiques comme outil de *lobbying*, pour sensibiliser sur « *le coût de l'inaction en matière environnementale* »<sup>(13)</sup>, est une approche consistant essentiellement à considérer les services de la nature comme des externalités. Elle a évolué pour englober plus largement le concept d'économie des fonctionnalités<sup>(14)</sup>. Suivant cette perspective, le produit agricole, par exemple, ne se réduit plus à un bien tangible, il doit garantir aussi le respect des processus de production et des types d'approvisionnement en amont (ressources génétiques, alimentation animale, produits vétérinaires, semences, produits phytosanitaires, etc.). Considérer uniquement l'externalité que représentent les services écosystémiques conduit à une marchandisation de la nature (mise en place du PSE<sup>(15)</sup>) ; considérer plus largement les fonctionnalités est une décision sociale et politique.

## b. Le capital naturel de la Nouvelle-Calédonie

Une étude conduite par l'AFD<sup>(16)</sup> en 2009 a permis de faire une première évaluation du capital naturel de la Nouvelle-Calédonie.

### 3 LA COMPOSITION DE LA RICHESSE TOTALE CALÉDONIENNE EN 2006



sources : AFD-GEMDEV, 2009

Cette étude a ainsi pu mettre en évidence que si la Nouvelle-Calédonie est riche de son nickel, elle est d'abord riche de son capital humain et social. Le capital intangible, qui représente environ 70 % de la richesse totale est un solde qui recouvre ces différentes dimensions. Une forte dotation en capital naturel n'implique pas pour autant une richesse totale élevée. Du fait de la méthode standardisée utilisée dans cette étude de l'AFD, il est possible de comparer la situation de la Nouvelle-Calédonie avec d'autres pays<sup>(17)</sup>. Le diagramme présenté ci-après indique que la Nouvelle-Calédonie se détache des autres pays par le niveau de son capital naturel et de sa richesse totale. Par rapport aux pays à revenu élevé, le capital naturel est une composante importante de la richesse totale de la Nouvelle-Calédonie<sup>(18)</sup>.

(9) Balmford et al., 2008.

(10) Selon la méthode de la Banque mondiale, la richesse véritable prend en compte la valeur de trois types de capitaux : le capital physique (valeur des biens produits), le capital naturel (valeur des ressources naturelles) et le capital intangible (calculé comme un solde, il est assimilé à la valeur des compétences humaines et sociales).

(11) On peut citer notamment le programme WAVES (Wealth Accounting and the Valuation of Ecosystem Services), initiative de la Banque mondiale soutenue par de nombreux pays (<http://www.wavespartnership.org/waves/partners>).

(12) Douai et al, 2009 ; Spash, 2009.

(13) Formule consacrée dans le domaine du changement climatique depuis le rapport Stern (octobre 2006).

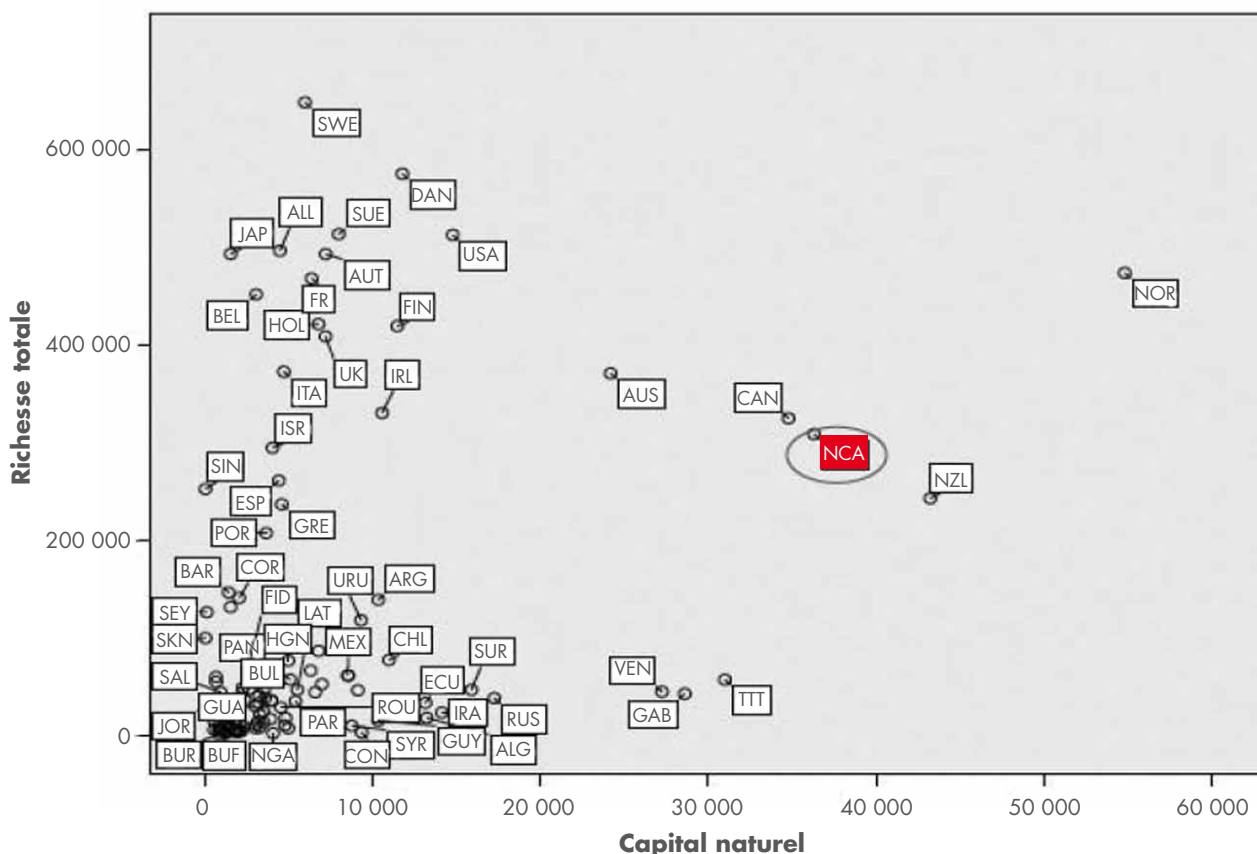
(14) L'économie des fonctionnalités (du Tertre, 2010) est un courant assez récent en économie : il rassemble un ensemble hétéroclite de travaux d'économistes et de gestionnaires qui s'intéressent à l'intégration progressive des biens et des services. Il s'agit de vendre des « fonctionnalités » (parfois appelées « solutions ») à l'utilisateur/consommateur, plutôt que des biens ou des services séparément.

(15) PSE : Paiement pour les Services Écosystémiques.

(16) Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie, AFD / GEMDEV, 2009.

(17) Hamilton, 2006.

(18) Il représente environ 15 % de cette richesse totale (AFD-GEMDEV, 2006), contre seulement 2 % en moyenne dans les pays à revenu élevé (Hamilton, 2006).



sources : Hamilton, 2006, complété par AFD-GEMDEV, 2009

Une étude plus récente conduite uniquement sur l'évaluation de la valeur des écosystèmes coralliens<sup>(19)</sup> a également permis de défricher ce vaste champs d'investigation qu'est l'évaluation du capital naturel. Il apparaît ainsi que la contribution des écosystèmes coralliens à l'économie calédonienne s'élève à 12 milliards XPF (contre 72 milliards XPF pour le nickel<sup>(20)</sup>). La protection du récif réduit les effets destructeurs de la houle et permettrait ainsi d'éviter jusqu'à 26 milliards XPF de dommages sur le foncier et les infrastructures.

Ces résultats doivent être pris avec précaution, car les méthodes d'évaluation restent encore trop imprécises. Globalement, il ressort de ces récentes investigations que la Nouvelle-Calédonie constitue un

lieu de haute valeur environnementale, en termes de ressources minérales, de biodiversité, d'endémisme ou de paysage<sup>(21)</sup>. Hors nickel (voir chapitre 6.13), un certain nombre de filières exploitant le capital naturel existent en Nouvelle-Calédonie.

### c. L'aquaculture et la diversification aquacole

L'aquaculture est probablement la première filière à avoir su exploiter le potentiel naturel de la Nouvelle-Calédonie : sites naturels intertidaux et côtiers, capacité trophique, qualité et productivité des eaux. La filière aquacole (crevetteculture) est aujourd'hui pour la Nouvelle-Calédonie un marché de niche<sup>(22)</sup> à l'export<sup>(23)</sup> qui répartit une activité professionnelle

(19) Écosystèmes coralliens de Nouvelle-Calédonie : valeur économique des services écosystémiques, Nicolas Pascal, IFRECOR-CRISP, 2010.

(20) Source pour le secteur minier : ISEE, 2011.

(21) On trouvera dans les chapitres liés à l'environnement, à la mer ou à la recherche et à l'innovation de plus amples descriptions du potentiel naturel de la Nouvelle-Calédonie.

(22) Le coût de production de la filière est très élevé et peu compétitif par rapport aux gros producteurs que sont la Chine, le Vietnam ou l'Indonésie et oblige la production calédonienne à viser le marché haut de gamme (rapport ERPA, 2011).

(23) En 2010 : 1,025 milliard XPF sur 134 milliards XPF à l'export, l'activité contribue pour environ 1 % du PIB (ISEE).

sur une grande partie de la côte ouest<sup>(24)</sup>. La filière crevette, bien que constituant le deuxième rang à l'exportation de la Nouvelle-Calédonie, ne peut être considérée comme une réussite aboutie. Elle est encore très largement subventionnée<sup>(25)</sup> et un audit récent a soulevé un ensemble de questions structurelles<sup>(26)</sup>.

#### d. La sylviculture

Quelques plantations ont eu lieu dans les années 60-70 mais n'ont jamais permis de faire décoller l'activité sylvicole, c'est pourquoi la Nouvelle-Calédonie importe environ 80 % du bois qu'elle consomme, ce qui peut paraître paradoxal compte tenu du potentiel forestier qui est important et diversifié.

#### e. Le potentiel en ressources minérales marines

Le potentiel en ressources minérales<sup>(27)</sup> dont la ZEE semble pouvoir être dotée<sup>(28)</sup>, de même que dans la zone côtière<sup>(29)</sup> est important. Les connaissances en matière de géologie sont avancées<sup>(30)</sup>, mais encore incomplètes. Le cadre réglementaire autorisant d'éventuelles exploitations est à mettre à jour<sup>(31)</sup>.

#### f. La valorisation de la biodiversité

Dans le domaine de l'exploitation de la biodiversité, plusieurs sujets sont apparus récemment en Nouvelle-Calédonie notamment : l'exploitation des micro-algues, celle des bactéries extrémophiles (pour la production de polymères à haute valeur ajoutée), la phytoextraction (pour la restauration de sites dégradés) et les applications en chimie organique pour certaines espèces endémiques riches en métaux et nickel (chimie verte, catalyse écologique).

Dans le domaine de la valorisation de la biodiversité, il existe en Nouvelle-Calédonie de nombreux savoirs traditionnels qui exploitent ce potentiel.

#### g. Énergie

En Nouvelle-Calédonie la part des énergies renouvelables dans la consommation totale<sup>(32)</sup> d'énergie primaire est très faible : 1,9 % pour l'hydraulique, 0,4 % pour l'éolien et le photovoltaïque, 0,2 % pour le solaire thermique<sup>(33)</sup>. Malgré un taux de dépendance énergétique de la Nouvelle-Calédonie très élevé<sup>(34)</sup> du fait de l'activité métallurgique (environ 50 % de la consommation d'énergie finale), une amélioration du mix énergétique pour les usages de type résidentiel, tertiaire ou transport est prévue dans le cadre du schéma énergie-climat en préparation<sup>(35)</sup>.

Compte tenu du contexte géo-climatique de la Nouvelle-Calédonie, les gisements d'énergie renouvelable sont nombreux (hydraulique, éolien terrestre et marin, solaire, hydrolien, énergie thermique des mers, etc.), mais pas tous convenablement évalués.

### 6.17.2 Les indicateurs d'opportunité

**Le taux d'endémisme particulièrement élevé :** dans le règne végétal terrestre on l'estime à 74% (soit près de 2500 espèces) et dans le règne animal on l'estime à 91% pour les reptiles et pratiquement 100% pour certains groupes d'insectes. Dans le domaine marin l'endémisme est plus faible mais l'intérêt en termes de biodiversité tout aussi important<sup>(36)</sup>. Ceci signifie que la probabilité de trouver en Nouvelle-Calédonie des espèces d'intérêt spécifique est particulièrement élevé.

(24) Environ 500 employés (ISEE, 2010).

(25) 400 milliards XPF en 2007, 900 milliards XPF en 2009 [IEOM, novembre 2010].

(26) ERPA, 2011.

(27) Le rapport d'information du Sénat fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées au nom du groupe de travail sur la maritimisation (17 juillet 2012) évalue que le retour sur investissement de ce type de ressource se situe sur des horizons de 15-20 ans.

(28) Ressources minérales fossiles de type huile et gaz, et ressources minérales des dépôts sulfureux ou d'encroûtements de manganèse et cobalt notamment. Les gisements probables en hydrocarbures se situent dans les bassins sédimentaires, notamment le bassin ouest de Nouvelle-Calédonie. Les dépôts sulfureux probables se situent dans les zones de volcanisme actif (Matthew, Hunter) ou éteint, les encroûtements de manganèse et cobalt sont principalement situés dans l'est et le sud de la Grande Terre.

(29) Granulats minéralisés en sortie d'estuaires, agrégats marins ainsi que la présence exceptionnelle d'un hydrothermalisme hyperbasique peu profond (baie de Prony).

(30) Voir *Petroleum potential of New-Caledonia basins*, Vially et al, 2002 ; la synthèse régionale des connaissances en géosciences marines éditée en partenariat par la DIMENC.

(31) L'actuelle réglementation date de 1954.

(32) Incluant le secteur mine-métallurgie.

(33) Source : Observatoire de l'énergie, DIMENC, 2012.

(34) 97,4 % en 2010.

(35) DIMENC, 2013.

(36) On notera en particulier la présence d'une biodiversité semi-profonde très riche et très peu connue (coraux froids).

■ Sous la menace du **changement climatique**, mais aussi dans un souci d'une plus grande équité entre les peuples et d'une meilleure satisfaction des besoins des populations, les instances internationales incitent les économies du monde à s'orienter vers des modèles de « développement durable ».

### 6.17.3 Les choix possibles et les priorités

Nous l'avons vu, les potentialités en terme de valorisation du capital naturel de la Nouvelle-Calédonie sont nombreuses. Les choix fondamentaux sont de deux ordres : est-ce que le virage de l'après-nickel doit être engagé dès aujourd'hui ? La Nouvelle-Calédonie souhaite-t-elle mettre en œuvre un système d'économie durable original, sachant mettre à profit ses particularités (faible population, isolement, insularité) dans la perspective d'évolutions fortes (à moyen-long terme) des modèles économiques qui deviendront probablement beaucoup plus intégrateurs<sup>(37)</sup> ?

### 6.17.4 Objectifs, résultats attendus et moyens

#### a. Dynamiser les filières existantes

Tel qu'exposé dans le contexte, un certain nombre de domaines exploitent déjà le capital naturel, il convient de soutenir les développements de ces secteurs.

##### ■ Aquaculture et diversification aquacole

La tendance mondiale est à la croissance et à la diversification de cette activité<sup>(38)</sup> ce qui, compte tenu de la diversité des sites naturels disponibles, de la diversité des espèces (algues, mollusques, crustacés, poissons, etc.), des conditions climatiques adaptées que l'on trouve en Nouvelle-Calédonie et de la bonne protection zoosanitaire dont bénéficie le territoire, constitue une opportunité pour l'implantation de sites aquacoles diversifiés. L'interaction entre la diversification future et les fermes crevetticoles existantes, dans le cadre de la réorganisation en

cours de cette filière, constitue sans doute un atout supplémentaire en permettant la minimisation d'un certain nombre de coûts d'infrastructures. Le développement d'une filière aquacole diversifiée (bivalves, crustacés, poissons, etc.) doit s'inspirer de l'expérience de la crevetticulture, en particulier concernant la nécessité des structures d'interface (centres techniques) entre la recherche, la mise au point méthodologique et le transfert.

Le modèle économique permettant d'exploiter au mieux le potentiel de cette filière diversifiée doit prendre en compte le problème des coûts de production faiblement concurrentiels, par rapport aux productions asiatiques en particulier. À l'identique de la filière crevetticole, il peut s'agir de marchés de niche, labellisés, fondés sur des critères de qualité, de génétique ou de biosécurité (filière SPF, *Specific Pathogen Free*, mettant à profit la quarantaine zoosanitaire). Il peut aussi s'agir d'une démarche plus intégrée, localisant en Nouvelle-Calédonie l'expertise scientifique et technique, permettant la mise au point du parcours technique dans les conditions les meilleures, mais délocalisant les filières de grossissement au plus proche des marchés.

La diversification de cette activité, outre la diminution des importations de produits alimentaires, peut développer sur une grande partie du territoire<sup>(39)</sup> un tissu d'activité et d'emploi permettant ainsi de contribuer à un aménagement équilibré du territoire.

Il apparaît nécessaire que la Nouvelle-Calédonie se dote, sur la base d'une analyse spatialisée multicritères, d'un inventaire du potentiel en sites aquacoles permettant d'établir des priorités par zones, selon les activités possibles.

Le développement de l'aquaculture doit se concevoir dans une gestion plus intégrée de l'espace côtier au bénéfice d'une réglementation mieux adaptée (en termes de qualité des eaux, des ressources et des milieux et de présence/absence de contaminants et de risques en matière

(37) Une étape majeure a été franchie avec l'adoption du système de comptabilité économique environnementale (SCEE) par la commission des statistiques des Nations Unies.

(38) Pour la période 2012-2021, la croissance en volume du marché de l'aquaculture devrait être de 33 %, alors que sur la même période, la pêche de capture ne devrait croître que de 3 %. En 2021, la consommation humaine en poisson proviendra à 52 % de l'aquaculture, FAO 2011.

(39) Essentiellement côte ouest et nord pour des bassins à terre sur l'intertidal et toutes régions côtières abritées pour l'utilisation de cages d'élevage en mer

de santé publique). Il est à souligner que si les activités d'aquaculture se développent dans un cadre raisonné (respect environnemental, maîtrise des rejets, biosécurité, etc.), celles-ci deviennent garantes, et de façon pérenne, d'une très forte qualité des eaux et des milieux.

### ■ Sylviculture

Le soutien d'un plan territorial visant à mettre en œuvre une véritable filière sylvicole, voire même d'agroforesterie : ce développement offre de nombreux avantages en terme d'emploi localisé sur l'ensemble du pays, mais aussi d'environnement (par l'entretien des espaces que cela organise) et de paysages.

Le choix des espèces est essentiel, de même que les pratiques sylvicoles qui doivent limiter autant que faire se peut les intrants.

### ■ Biotechnologie, chimie « verte » et « bleue »

Le potentiel en matière de biomolécules tirées d'espèces locales adaptées à des milieux spécifiques est important compte tenu de la biodiversité, de l'endémisme et des conditions environnementales favorables, mais doit faire l'objet d'une recherche ciblée<sup>(40)</sup>, ainsi que d'une protection juridique à la fois stricte (préservant les intérêts de la Nouvelle-Calédonie) et attractive (permettant aux intérêts financiers d'y trouver également leur compte).

**Pour permettre à ces domaines de se développer il est nécessaire de mettre en place une politique d'innovation<sup>(41)</sup> :**

- renforcement du lien entre enseignement supérieur, recherche, innovation et transfert ;
- structuration de la filière autour de pôles de compétitivité ;
- dispositifs fiscaux permettant aux entreprises innovantes de se développer ;
- dispositifs réglementaires facilitant l'accès aux marchés publics ;

- dispositifs juridiques permettant l'accès au partage des avantages liés à l'exploitation de la biodiversité.

**Quatre axes thématiques semblent aujourd'hui identifiés :**

- la culture des micro-algues, qui s'inscrit à la fois dans un contexte d'équilibre de la balance commerciale (production de biomasse et de protéines) et dans celui des « technologies bleues » permettant la remédiation du CO<sub>2</sub>, la production de biomolécules d'intérêt dans les domaines du bien-être (santé, cosmétiques), ou encore des futurs biocarburants. Ces thèmes bénéficient d'une prise de conscience du pays<sup>(42)</sup> et représentent une opportunité forte à y travailler, si possible en intégrant des pôles de compétitivités<sup>(43)</sup> ;
- l'exploitation des bactéries extrêmophiles permettant la production de polymères à haute valeur ajoutée ;
- la phytoextraction pour la restauration de sites dégradés (en particulier miniers, mais également pour d'autres milieux) ;
- les applications de synthèse organique (chimie verte) pour certaines espèces endémiques riches en métaux et nickel.

### ■ Ressources minérales

L'actualisation de la réglementation minière dans la ZEE qui est en cours<sup>(44)</sup> doit constituer un point d'attention tout à fait particulier afin, d'une part, de favoriser les industriels à prospecter plus précisément le potentiel des ressources minérales identifiées<sup>(45)</sup>, et d'autre part, de garantir que toutes les exploitations futures permettront de disposer de retombées économiques significatives au bénéfice de la Nouvelle-Calédonie dans le respect du capital naturel de l'espace maritime.

(40) Le ciblage des thèmes porteurs doit faire l'objet d'une attention toute particulière compte tenu du fait que les moyens de la Nouvelle-Calédonie ne lui permettront pas d'investiguer « tous azimuts ».

(41) Voir le chapitre 6.18.

(42) Les micro-algues (projet AMICAL : Aquaculture de Micro-algues en Nouvelle-Calédonie) sont l'un des objectifs de travail du Technopôle et sont identifiées en priorité n° 1 dans l'accord cadre tissé entre les collectivités de la Nouvelle-Calédonie, l'État et Ifremer.

(43) Comme TRIMATEC ou les pôles MER Bretagne et Méditerranée qui ont placé ces sujets stratégiques en priorité.

(44) Prévue par la DIMENC pour fin 2013.

(45) Des opérateurs sont déjà demandeurs [source DIMENC].



L'évaluation du potentiel des ressources minérales (hydrocarbures et autres) avec relance de grandes opérations d'exploration de la ZEE conduites dans un contexte international régional<sup>(46)</sup>, explorations incluant en parallèle à celui de la connaissance géologique celle des environnements biologiques qui ont conquis ces milieux profonds en cohérence, compte tenu des enjeux et des moyens lourds à mettre en œuvre, avec une stratégie nationale/internationale d'exploration des grands fonds marins<sup>(47)</sup>.

### ■ Énergies d'origine renouvelable

Dans un contexte de tensions grandissantes sur le marché des combustibles fossiles, le potentiel en matière d'énergie renouvelable<sup>(48)</sup> devrait être mieux évalué<sup>(49)</sup>.

Dans le contexte particulier des îles Loyauté, qui sont également confrontées à la problématique de l'eau douce, le couplage de certains types d'énergie (ETM<sup>(50)</sup> par exemple) avec la production d'eau pourrait s'avérer intéressant, avec un objectif d'exemplarité qui pourrait être d'obtenir 100 % d'énergie renouvelable.

## b. Développer les autres usages humains du capital naturel

Valoriser le capital naturel, ce n'est pas uniquement considérer les possibilités extractives (aquaculture, ressources minérales, biomolécules, énergies). En effet, le capital naturel contribue à créer des valeurs plus intangibles : expérience mystique, inspiration culturelle, expression artistique, plaisir de la contemplation, sentiment de bien-être, lieux d'aventure, espaces de loisirs, de performance ou d'exploit.

L'activité touristique (hors tourisme affinitaire) puise ses fondements (à défaut de sa réussite) dans la beauté et la diversité des paysages de la Nouvelle-Calédonie<sup>(51)</sup>.

De même, les usages récréatifs (pêche, chasse) et culturels (zones taboues, inspirations artistiques, etc.) font partie des pratiques locales en offrant à nombre de Calédoniens des compléments de subsistances, en soutenant un ensemble d'activités périphériques (vente de matériel, services divers, etc.) et en participant à créer du lien social.

L'objectif stratégique doit conduire au développement des pratiques (activités récréatives, culturelles, touristiques, de subsistance ou de développement local) mettant en évidence l'usage des services écosystémiques ou la valorisation du capital naturel. Cet axe de travail doit permettre, en lien avec d'autres politiques publiques, de préparer les Calédoniens à devenir les acteurs centraux d'un modèle de développement original, sachant transformer les spécificités calédoniennes (faible population, isolement, ...) en avantages compétitifs.

## c. Préparer le modèle calédonien de développement durable

Les économies du monde entier devront évoluer vers une meilleure intégration des coûts environnementaux et sociaux<sup>(52)</sup>. La Nouvelle-Calédonie pourrait disposer d'un avantage comparatif par rapport à de nombreux autres pays dans la mise en œuvre d'un modèle économique prenant réellement en compte les systèmes de comptabilité environnementaux et sociaux. Les objectifs stratégiques pourraient se développer sur les axes suivants :

- améliorer les connaissances dans le domaine des théories de développement<sup>(53)</sup> en vue de leur adaptation au contexte calédonien ;
- approfondir la connaissance des services écosystémiques dans l'objectif de mieux cerner

(46) Cas par exemple des campagnes hauturières TECTA et VESPA, désormais placés en priorité 1 suite à des évaluations scientifiques et technologiques (Commission Nationale Flotte) et réalisables selon des conditions qui restent à identifier.

(47) Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) fixe en deuxième priorité (sur sept) de « développer la recherche portant sur les ressources minières sous-marines ».

(48) Les différents types d'énergie renouvelable disponibles sont : énergie éolienne (terrestre et off-shore), photovoltaïque, marémotrice, houlomotrice, hydrolien terrestre et marin, énergie thermique des mers, géothermie.

(49) L'association avec l'Institut d'Excellence sur les Énergies Décarbonées (IEED) France Énergies Marines qui promeut en particulier les solutions techniques relatives à l'éolien en mer, l'hydrolien (courants), l'énergie houlomotrice, l'Énergie Thermique des Mers (ETM).

(50) ETM = Énergie Thermique des Mers.

(51) Dans le PDT CNC (Plan de Développement Touristique Concerté de Nouvelle-Calédonie, décembre 2005), la Nouvelle-Calédonie est décrite comme un « Archipel paradisiaque à Grande Terre ».

(52) Voir en particulier les recommandations de l'ONU.

(53) « Capitalisme naturel », « économie », « économie circulaire », etc.



leur prise en compte dans la chaîne de valeur des activités de développement ;

- étudier en profondeur les attentes sociétales en matière de bien-être ;
- sensibiliser les populations à la compréhension des services de la nature et de leur dégradation possible par de mauvais réflexes de la vie courante<sup>(54)</sup>.

### 6.17.5 Les prérequis et conditions de réalisation

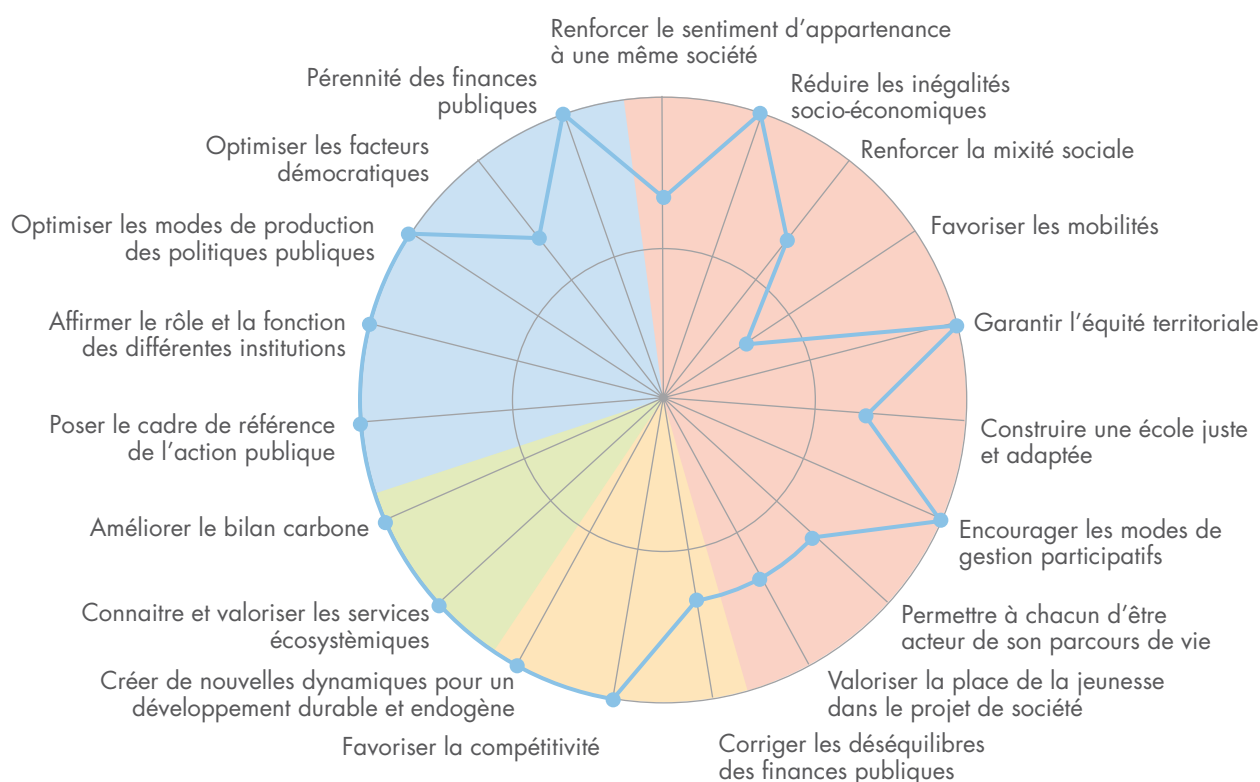
Le développement de ces filières mettant pleinement le capital naturel de la Nouvelle-Calédonie au cœur du développement de la Nouvelle-Calédonie, doit être soutenu par une politique ambitieuse en matières de recherche et d'innovation<sup>(55)</sup>.

L'objectif stratégique permettant de préparer un « modèle calédonien de développement durable » ne peut être atteint qu'avec une synergie forte avec les autres politiques publiques.

**En quoi, un développement fondé sur la valorisation du capital naturel, contribue aux orientations fondamentales**

Le diagramme ci-dessous<sup>(56)</sup> met en évidence la très large contribution que pourrait avoir une politique de valorisation du capital naturel (hors nickel) vis-à-vis de certains défis<sup>(57)</sup> du schéma d'aménagement NC2025.

## 5 OPTIMISER LES FILIÈRES STRATÉGIQUES : VALORISER LE CAPITAL NATUREL



**Plus on s'éloigne du centre du diagramme, plus la politique publique contribue à l'orientation fondamentale.**

- Vers une société cohésive basée sur la confiance et la solidarité
- Vers un éco-territoire
- Vers un modèle de développement pérenne
- Vers une nouvelle gouvernance

(54) Voir par exemple la démarche « Sea for Society » lancée par l'Union Européenne.

(55) Voir chapitre 6.18, Renforcer le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

(56) Voir le chapitre 1 qui explique comment ces diagrammes ont été obtenus.

(57) Voir chapitre 5.